

Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) du CNRS

« Recherches autour des questions d'Éducation »

Compte-rendu de la réunion de lancement du lundi 3 février 2020

Ordre du jour

9h30 – 10h00 : Accueil et café au 4ème étage du 46 rue Saint-Jacques (locaux du LaPsyDé)

10h00 – 10h30 : Présentation et échanges avec Mme Marie Gaille, Directrice Adjointe Scientifique, INSHS - CNRS, et Jean-Louis Vercher, Chargé de mission, INSB – CNRS

10h30 – 11h00 : Tour de table et rapide présentation des laboratoires et organisations représentés

11h00 - 11h30 : Présentation et discussion des objectifs et du périmètre du RTP

11h30 – 11h45 : Pause

11h45 – 13h00 : Organisation et gouvernance du RTP : axes de recherche et comité de pilotage

13h00 – 14h00 : Déjeuner buffet offert à l'ensemble des participants

Présentation et échanges avec Mme Marie Gaille, Directrice Adjointe Scientifique, INSHS - CNRS, et Jean-Louis Vercher, Chargé de mission, INSB – CNRS

Mme Marie Gaille prend la parole pour indiquer que la création d'un RTP sur les recherches autour des questions d'éducation constitue une première étape pour tenter de fédérer les recherches existantes au CNRS, dispersées dans de très nombreuses UMR, et de promouvoir rencontres et discussions dans une démarche interdisciplinaire. L'objectif à terme pourrait être de constituer un Groupement de Recherche (GDR) élargi au-delà du CNRS autour de ces questions, ou toute autre forme de réseau pertinent. Le RTP, mis en place par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (INSHS) du CNRS en lien avec l'Institut des Sciences Biologiques (INSB), est pour le moment modestement financé (10 000 euros pour 2020 de la part de l'INSHS), mais ce financement pourra être renouvelé au moins une ou deux fois avant d'évoluer, le cas échéant, vers un autre format.

Pour l'INSHS, ce RTP aura plusieurs missions. Tout en fédérant les recherches menées dans toutes les disciplines en lien avec l'éducation, le RTP devra définir et mettre en avant ses orientations épistémologiques, et s'intéresser à ce qui se passe dans les autres pays comparables à titre de comparaison. Il pourra servir de cadre pour promouvoir la nécessité de mener des études longitudinales souvent très coûteuses. La question de l'accès aux données collectées et analysées notamment par le Ministère de l'Éducation Nationale pourra être abordée, tout comme celle de l'accès à d'autres types de données (de santé par exemple). Plus généralement, il s'agit de faciliter la mise en œuvre de recherches en lien direct avec tous les acteurs du système éducatif français pour aboutir à

la promotion de véritables recherches « translationnelles » directement en prise avec le terrain scolaire.

Dans un deuxième temps, Marie Gaille rappelle qu'au sein de l'INSHS, les recherches menées en lien avec l'éducation couvrent l'ensemble de l'arc disciplinaire de l'Institut. L'INSHS a déjà entrepris différentes actions pour favoriser les recherches dans ce domaine, par exemple en créant à Lyon avec l'École Normale Supérieure le « Laboratoire de l'Éducation », une Unité Mixte de Service définie comme « le socle d'une pépinière à projets interdisciplinaires dans le domaine de la recherche sur l'éducation et les apprentissages ». Des postes de chercheurs CNRS ont été orientés vers l'éducation et/ou l'apprentissage dans les sections 26 (Cerveau, Cognition, Comportement) et 35 (Sciences philosophiques et philologiques, Sciences de l'art). A l'échelle du CNRS, un appel de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires (MITI) consacré aux « Processus et techniques d'apprentissages » a été lancé pour la première fois cette année, avec un calendrier malheureusement très serré. Marie Gaille et Jean-Louis Vercher espèrent qu'il pourra être reconduit et vont solliciter la MITI à ce sujet. Par ailleurs, le CNRS a inscrit dans son Contrat d'Objectifs et de Performance 2019 – 2023 les « inégalités éducatives » parmi ses défis sociétaux prioritaires.

Enfin, le CNRS n'est pas isolé dans le paysage scientifique national, et si un GDR se crée autour des questions d'éducation, il devra autant que possible inclure également des équipes de recherche non CNRS qui travaillent sur ces sujets. Le RTP aura donc aussi pour objectif d'établir une cartographie à peu près exhaustive des équipes potentiellement concernées. Il pourra s'appuyer, pour la partie SHS, sur le rapport concernant « la recherche sur l'éducation » établi par l'alliance ATHENA.

M. Jean-Louis Vercher prend ensuite la parole pour brièvement compléter les propos précédents, en insistant sur les difficultés d'identification, vue de l'extérieur, des équipes et laboratoires de l'INSB qui travaillent sur les questions d'éducation sous l'angle des neurosciences et/ou de la psychologie. Là aussi, les approches sont très souvent interdisciplinaires, et font appel à des approches méthodologiques et des contextes théoriques très variés. L'interdisciplinarité reste à construire puisque, malgré sa prolongation pour deux semaines (jusqu'au 3 février 2020), l'appel à projets sur les processus et techniques d'apprentissage n'a eu qu'un succès limité.

Tour de table et rapide présentation des laboratoires et organisations représentés

Suite à ces présentations, Grégoire Borst et Nicolas Vibert initient un rapide tour de table des personnes présentes physiquement et en visio-conférence, qui indiquent leur identité, l'UMR qu'ils représentent et sa localisation, ainsi que très brièvement les principales thématiques de recherche de l'unité en lien avec les questions d'éducation. La liste des participants, au nombre de 48 (dont 5 assistaient par visioconférence) et qui représentaient 40 UMR CNRS, l'Institut Français de l'Éducation, le Réseau des Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) et le Laboratoire de l'Éducation (UMS 3773 CNRS), est jointe en annexe.

Présentation et discussion des objectifs et du périmètre du RTP

Pour introduire cette partie de la réunion, Nicolas Vibert présente en quelques diapositives le périmètre et les principaux objectifs du RTP, tels qu'ils ont été définis dans le courrier initial adressé

aux Directions des UMR potentiellement concernées en amont de cette réunion de lancement (le courrier et la liste des UMR contactées sont joints en annexe). La présentation synthétise également les 26 réponses obtenues au questionnaire en ligne envoyé aux participants en amont de la réunion de lancement, questionnaire destiné à connaître les thématiques de recherche des participants, leurs attentes vis-à-vis du RTP et les axes qu'ils souhaiteraient y voir émerger. Cette présentation est également jointe en annexe.

A la suite de cette présentation, une discussion s'engage autour de plusieurs questions soulevées par cette présentation.

- La référence à des « données objectives » qui a été mise en avant est discutée en lien avec les différentes méthodologies utilisées par chaque discipline pour approcher leurs objets d'étude. Si l'utilisation de données quantifiées est la norme pour les neurosciences et la psychologie notamment, il n'en est pas de même pour de nombreuses autres disciplines représentées autour de la table, et la manière dont ces données doivent être prises en compte pour éclairer les pratiques pédagogiques fait débat. Le travail interdisciplinaire au sein du RTP va donc demander des efforts d'acculturation réciproques de la part des chercheurs des différentes disciplines impliquées.
- Un des objectifs du RTP doit être de faire connaître les recherches menées en France autour des questions d'éducation, notamment parmi les acteurs du système éducatif lui-même, qui sont souvent peu informés de ces recherches et de leurs résultats. Il s'agit donc de mieux lier recherches fondamentales et acteurs de terrain par le biais de recherches menées en collaboration directe, ce qui pose cependant d'importantes questions méthodologiques. Les IREM, par exemple, montent de nombreuses recherches-actions sur le terrain éducatif, mais très peu de chercheurs y participent directement. Plus généralement, le RTP peut permettre d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication des résultats de la recherche vers le monde de l'éducation.
- Il est important de ne pas ignorer ou sous-estimer les différences de méthodes et d'épistémologie qui existent entre les recherches fondamentales menées sur les mécanismes de l'apprentissage et les recherches plus appliquées menées avec directement des perspectives pratiques (notamment les « recherches-actions »). Il peut être difficile de déduire des recherches fondamentales des applications pratiques claires, et il ne faut pas nier les différences entre « recherches sur l'éducation » et « recherches pour l'éducation ». Ces différences et les incompréhensions qui en résultent devraient cependant pouvoir être surmontées par les interactions interdisciplinaires que va permettre le RTP.
- La question des inégalités éducatives, et plus généralement l'approche de l'éducation par le biais des sciences sociales, renvoient nécessairement à des enjeux socio-politiques sur par exemple l'organisation des INSPE et de la formation des enseignants, le rôle des Rectorats et du Ministère de l'Éducation Nationale. Pour ouvrir des voies nouvelles et permettre de vraies recherches « translationnelles » en éducation, des verrous institutionnels doivent être levés. Du point de vue des recommandations d'éthique et de l'institution éducative, la majorité des recherches en cours dans les établissements scolaires sont probablement menées de manière « illégale », ou pour le moins dans des cadres et des conditions très fluctuants. L'un des rôles du RTP devra être de négocier des modèles nationaux de convention pour les recherches menées sur le terrain, qui incluront les questions d'éthique et la manière dont les résultats seront partagés avec les acteurs du système éducatif. Cette question représente un enjeu important pour le CNRS.

- Un dernier rôle proposé pour le RTP sera celui de cartographier les recherches menées sur et pour l'éducation au CNRS, mais aussi en dehors, cette cartographie devant servir de base à un partage des ressources avec les acteurs du monde de l'éducation. Il s'agit notamment de faire connaître les publications issues des laboratoires sur ces questions, et donc probablement de mettre à la disposition des acteurs de l'éducation une ou des plates-formes accessibles, avec notamment des publications et ressources en Français. Il faudra également faire connaître les recherches menées à l'international, dans la mesure où elles pourront éclairer de manière originale les problématiques de terrain, tout en tenant compte des spécificités de chaque système éducatif. Le RTP devra donc avoir un rôle de médiation scientifique, en menant aussi des actions en lien avec les sociétés savantes des différentes disciplines impliquées.

Organisation et gouvernance du RTP : axes de recherche et comité de pilotage

Pour introduire les propositions d'axes de recherche et de gouvernance suggérées par les porteurs du RTP, Grégoire Borst présente quelques diapositives qui donnent d'abord les principes qui ont menés aux propositions d'axes. La proposition des porteurs suggère une organisation du RTP en 4 axes, tous interdisciplinaires, et inclut deux propositions différentes pour la gouvernance (voir la deuxième partie de la présentation jointe en annexe).

La discussion qui suit met d'abord en avant l'importance de définir un axe centré sur les inégalités éducatives, qui pour beaucoup de participants doit être affiché comme le premier axe du RTP. La question des différences d'épistémologies entre les différentes disciplines qui seront impliquées dans chaque axe est reposée, et il est suggéré que la première réunion ouverte du RTP qui sera organisée (probablement entre la mi-mai et la mi-juin 2020) soit consacré en partie à un large débat épistémologique autour des notions de preuves et de données. L'objectif sera de confronter les points de vue et d'arriver autant que possible à un consensus interdisciplinaire dans la définition et la délimitation de ces notions. Comment tenir compte également des changements d'échelle imposés par le passage entre les recherches menées en laboratoire ou sur de petits groupes d'apprenants et la mise en application pratique des résultats sur le terrain scolaire ? Le réseau Canopé pourra aider à penser et cadrer cette articulation.

Au-delà des inégalités éducatives, l'axe consacré aux liens entre recherche et terrain doit s'interroger sur la manière dont les institutions éducatives peuvent s'emparer des questions socialement vives, comme par exemple l'exposition aux écrans ou la sensibilisation aux discriminations. Que dire également de l'arrivée massive des technologies numériques dans les pratiques pédagogiques sous l'impulsion de dizaines de « start-ups » ? Le lien recherche – terrain doit aussi être pensé avec ses contraintes pratiques de conditions de travail et de temps disponible pour les enseignants, en lien avec la formation des enseignants dans les INSPE, et aussi en association avec les cadres du système éducatif. Dans ce contexte l'IH2EF, acteur majeur de la formation des cadres de l'Education Nationale, aura un rôle important à jouer et doit être associée à la réflexion.

Bien entendu, les quatre axes proposés ne doivent pas fonctionner en vase clos. Dans la mesure où les axes ne sont pas définis sur une base disciplinaire, chaque UMR pourra participer à plusieurs d'entre, et de nombreuses questions traverseront les réflexions de l'ensemble des axes. Des approches spécifiques de chaque discipline (philosophie, sociologie, histoire, psychologie, etc.) pourront s'inscrire dans tous les axes. Parmi les questions transverses sont citées les questions liées à la maîtrise du langage, principal vecteur de l'enseignement, où celles relevant de l'intelligence

artificielle, qui ne doit pas être vue seulement comme un outil d'analyse (les « learning analytics »), mais aussi comme un objet de recherche en soi.

Au final, les participants à la réunion valident une organisation du RTP selon les 4 axes proposés par les porteurs, avec quelques ajouts et modifications par rapport aux descriptions présentées en séance. La version finale des 4 axes à laquelle nous avons abouti est présenté dans le document joint « Axes et principes de gouvernance du RTP ».

De même, les participants à la réunion valident le principe d'une gouvernance comprenant d'une part un large Comité de Pilotage composé d'une représentante ou un représentant par unité de recherche ou organisme impliqué, et d'autre part un « Conseil d'Orientatation Stratégique » resserré composé des porteurs du RTP, et des responsables des 4 axes quand ils auront été déterminés. Ce conseil resserré travaillera en lien direct avec les représentants de l'INSB, de l'INSHS et des autres instituts du CNRS qui seront éventuellement impliqués, et pourra inviter ponctuellement des représentants du réseau des INSPE, de la conférence des Recteurs, et des différents services concernés du Ministère de l'Education Nationale. Là encore, les missions de chaque instance sont précisées dans le document « Axes et principes de gouvernance du RTP ».